

**MS GROUPE**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 627 218 euros**  
**Siège social : 32 rue Malesherbes**  
**69006 LYON**  
**918 601 774 RCS LYON**  
*(ci-après la « Société »)*

**DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES**  
**EN DATE DU 2 MAI 2025**

**LES SOUSSIGNES :**

- La société MS HOLDING  
Propriétaire de 595 795 actions

- La société ABRE INVEST  
Propriétaire de 31 423 actions

Détenant ensemble 627 218 actions, soit la totalité des actions composant le capital de la société MS GROUPE ci-dessus désignée et conformément aux statuts :

**ONT PRIS A L'UNANIMITE LES DECISIONS SUIVANTES PORTANT SUR :**

- Nomination d'un Directeur Général ;
- Pouvoir pour effectuer les formalités.

**PREMIERE DECISION**

La collectivité des associés décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de Directeur Général de la Société, pour une durée illimitée :

- La société ABRE INVEST  
Société à responsabilité limitée au capital de 4.000 euros  
Dont le siège social est situé 11 rue Paul Gauguin – 42400 Saint-Chamond  
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Etienne sous le numéro 983 110 792  
Représentée par son Gérant, Monsieur Olivier ERBA

Monsieur Olivier ERBA, gérant de la société ABRE INVEST, accepte les fonctions de Directeur Général qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre

fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

## **DEUXIEME DECISION**

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

\* \* \*

*Le présent Acte a été conclu à titre d'écrit sous forme électronique au sens de l'article 1366 du Code civil et signé par voie électronique au moyen d'un procédé fiable d'identification mis en œuvre par YOUSIGN, garantissant le lien de chaque signature avec le présent document conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil.*

*Les Parties se sont accordées sur les termes des présentes le **2 mai 2025** (ci-après la « Date de l'Acte ») et conviennent expressément de les signer avec l'outil de signature électronique YOUSIGN.*

*Les Parties conviennent expressément de retenir la Date du Pacte comme étant celle d'entrée en vigueur des présentes, nonobstant toute date de consultation et/ou de signature ultérieure par une des Parties.*

**La société ABRE INVEST**  
Représentée par M. Olivier ERBA

*« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »*

**La société MS HOLDING**  
Représentée par M. Vincent FISCHER